



Sud Mayenne : énergies solidaires

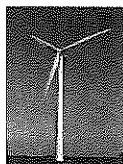
PLAN d' ACTIONS LEADER SUD MAYENNE 2014-2020

Transition énergétique et solidarités territoriales en Sud Mayenne

Conseil communautaire Pays de Château-Gontier :
25 novembre 2014



1



Sud Mayenne: énergies solidaires

ORDRE DU JOUR

Appel à projets régional : LEADER 2014-2020

Une démarche participative pour un soutien de l'Europe

Un plan d'actions issu de la stratégie de développement territorial du Sud Mayenne autour de 2 piliers transition énergétique (volet prioritaire) et les solidarités territoriales :

10 fiches actions pour 3 M € FEADER

Le principe de gouvernance confirmé s'appuyant sur les conseils de développement des 3 pays partenaires

2



Politique de Cohésion européenne : LEADER

Conseil Régional des Pays de la Loire
Nouvelle autorité de gestion des Fonds Européens
Programme Opérationnel (PO) 2014-2020

1^{er} Semestre 2014 : Concertation sur les orientations du futur PO

26 Juin 2014 : Lancement Appel à Stratégie FEADER – LEADER/ITI

*30 Novembre 2014 : Date limite restitution Appel à Stratégie
des 32 territoires ligériens*

*30 Janvier 2015 : Validation des Appels à Stratégie et
Affectation territoriale des enveloppes financières*

3



Quelle Trajectoire Budgétaire ?

2007-2014

Une politique territoriale en faveur de la transition
énergétique

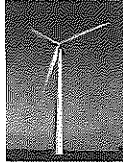
LEADER + COT + FEDER = PCET Sud Mayenne
1 400 K€ + 100 K€ + 200 K€ = 1,7 M €

2014-2020

Une politique en faveur de la transition
énergétique et des solidarités territoriales :

LEADER annoncé entre 1,4 M € et 2 M €
+ Complément éventuel Etat TEPOS: maxi 1 M € ?

4



Démarche Leader 2014-2020 : Une concertation autour de 4 rencontres

Comités Stratégie Leader énergie-climat Sud Mayenne

*Mercredi 17 septembre, 18h30 - 22h – Ch. G.
Leader et la stratégie énergie climat : pourquoi et comment
contribuent-ils au développement du territoire ?*

*Jeudi 25 septembre, 18h30 - 22h - Craon
Atelier transition énergétique : enjeux et actions prioritaires*

*Jeudi 16 octobre, 18h30 - 22h - Meslay-Grez
Atelier solidarités territoriales : enjeux et actions prioritaires*

*Jeudi 6 novembre, 18h30 - 21h - Château-Gontier
Projet de plan d'actions LEADER 2014-2020*

*Démarche Participative = 200 Participants pour
co-construire le Projet LEADER 2014-2020*

5



Poursuivre et conforter notre politique énergie-climat du Global au Local !

Contexte national et international :

- Rapport du GIEC
- Conférence mondiale du climat 2015 (COP 21)
- Politique de Cohésion européenne
- Loi «transition énergétique» et AAP TEPOS

Contexte régional : SRTE et SRCAE

Ambition locale :

Poursuivre mise en œuvre PCET Sud Mayenne
Accompagner les besoins locaux
Renforcer l'activité économique locale
Maintenir le pouvoir d'achat des habitants
Favoriser un mix énergétique
Optimiser les dépenses publiques
«Un euro dépensé doit être un euro utile»

6



Enjeux territoriaux dégagés en lien avec la transition énergétique



Améliorer le parc de logements anciens
Requalifier les centres-bourgs
Développer les déplacements doux et partagés
Conforter l'économie locale et les services de proximité
Accompagner la transition numérique
Préserver paysage, eau et biodiversité



Enjeux spécifiques LEADER



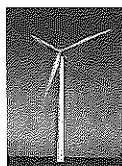
Limiter notre impact climatique
Réduire notre dépendance énergétique
Elargir notre mix énergétique
Développer notre production énergétique
Lutter contre la précarité énergétique



7



Enjeux territoriaux dégagés en lien avec la transition énergétique et les solidarités territoriales



Conforter l'économie locale et les services de proximité
Accompagner la transition numérique
Préserver paysage, eau et biodiversité
Développer les déplacements partagés



Enjeux spécifiques LEADER



Développer l'activité économique locale
Moderniser les services aux habitants
Favoriser les mobilités (personnes, données)
Renforcer le lien social



8

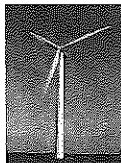


Plan d'actions LEADER 2014-2020

**Renforcer la politique énergie climat
du Sud Mayenne**

+

Favoriser les solidarités territoriales



**Priorité : Poursuivre et conforter
notre politique énergie-climat
du Global au Local !**

Contexte national et international :

- Rapport du GIEC
- Conférence mondiale du climat 2015 (COP 21)
- Politique de Cohésion européenne
- Loi «transition énergétique» et AAP TEPOS

Contexte régional : SRTE et SRCAE

Ambition locale :

Poursuivre mise en œuvre PCET Sud Mayenne

Accompagner les besoins locaux






Renforcer l'activité économique locale

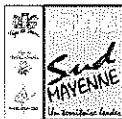




Maintenir le pouvoir d'achat des habitants

Favoriser un mix énergétique

Optimiser les dépenses publiques

«Un euro dépensé doit être un euro utile»

Axes d'intervention et fiches action Leader 2014-2020	
    	<p>I - Transition énergétique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Développer patrimoine basse consommation 2- Optimiser l'aménagement de l'espace 3- Accompagner l'économie locale durable 4- Favoriser les mobilités douces et partagées <p>II - Solidarités territoriales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5- Aider à la transition numérique pour tous 6- Soutenir l'économie de proximité 7- Moderniser et mutualiser les services publics à la population 8- Mobiliser les acteurs du territoire et l'effet réseau <p>Coopération : Elargir nos horizons Ingénierie : Animer et administrer le PO</p>
	11

Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020	
    	<p>Transition énergétique :</p> <p>Développer patrimoine basse consommation : (patrimoine public ou parapublic)</p> <p>Sobriété (formations, animations, éducation, services de conseils en énergie) pour MO, professionnels et occupants <i>EIE, CEP, FAEP, CAEP, dispositif 50/50, Défi énergie, ...</i></p> <p>Efficacité (audits, équipements gestion, travaux) pour coll</p> <p>ENR (équipements thermiques bois et solaire) pour coll</p> <p><i>Objectifs visés : collectivités exemplaires, professionnels qualifiés, éco-gestes pour grand public (occupants et usagers)</i></p>
	12



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Transition énergétique :

Optimiser l'aménagement de l'espace :

Sobriété (sensibilisations gestion éclairage public, consommation de l'espace et densification)

Démarches AEU, agenda 21, urbanisme durable, conseils éco-quartiers

Efficacité (études techniques, équipements économes pour requalification de quartiers et bourgs)

ENR (plan biomasse et maillage bocager, trame verte et bleu...)

Plans bocagers, restructurations foncières

Objectifs visés : *Valorisation des ressources locales (paysage, biodiversité, eau, productions agricoles,...) par un aménagement durable*

13



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Transition énergétique :

Accompagner l'économie locale durable (ENR et filières locales éco-matériaux) :

Production ressources énergétiques et matériaux : *Diagnostiques sur gisements territoriaux, études de potentiels ou de faisabilité, sensibilisation,*

Équipements de collecte, de stockage, d'approvisionnement et de commercialisation

Consommation :

Études de faisabilité (équipements thermiques et électriques), Soutiens sur certains équipements thermiques collectifs (réseaux de chaleur, solaires collectifs)

Objectifs visés : *activités et emplois locaux avec nos ressources*

14



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Transition énergétique :

Favoriser les mobilités douces et partagées :

Sobriété : sensibilisation (PDE, stages éco-conduite, signalétique), études (schémas)

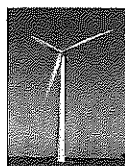
Efficacité et ENR/électricité :

Aménagement (hors voirie) aires de covoiturage, espaces de mobilité douce, zones de multimodalité (mobillier, ...)

Flotte véhicules hybrides, électriques, GNV ou vélos , VAE

Objectifs visés : déplacements économes et nouveaux

15



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Solidarités territoriales:

Solidarités territoriales et transition énergétique

Aider à la transition numérique pour tous :

Équipements et supports pédagogiques pour les services éducatifs, les services de soins et de maintien à domicile (silver économie, éducation et gestion numérique)

Téléassistance, télésurveillance, télégestion

Tableaux numériques, cahiers numériques

Equipements et supports numériques pour gestion énergétique

Compteurs intelligents

Objectifs visés : limiter la consommation de papier et les déplacements de professionnels dans les soins à la personne, dans l'éducation

16



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Solidarités territoriales:

Solidarités territoriales et transition énergétique

Soutenir l'économie de proximité :

Accompagnement technique et financier pour maîtrise des dépenses et consommations énergétiques et projets de rénovation petites entreprises (CEP + ORAC) ou accompagnement technique aux exploitations agricoles

Accompagner les petites entreprises dans l'économie solidaire et l'économie circulaire

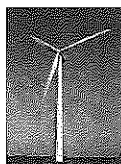
Soutien au dernier commerce et actions collectives (espaces multi-activités, espace circuits courts et produits locaux...)

Soutien au développement de nouvelles prestations touristiques (numériques, durables, marketing)

Soutien à l'innovation et nouveaux services (e-commerce, coworking)

Objectifs visés : compétitivité et diversification des entreprises locales

17



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Solidarités territoriales:

Solidarités territoriales et transition énergétique

Moderniser et mutualiser les services publics à la population :

Accompagnement des maisons de santé (études, équipements, ...)

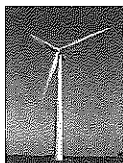
Mutualisation des équipements, outils de gestion, plates formes logiciels (SIG, matériels,...)

Mutualisation et formation d'agents (cycle énergie dans les NAP)

Mise en place de services mutualisés d'information, de conseils, et d'accompagnement sur projets « énergie »

Objectifs visés : optimisation des services nécessaires à la population

18



Mesures et domaines d'action Leader 2014-2020

Solidarités territoriales:

Solidarités territoriales et transition énergétique

Mobiliser les acteurs du territoire et l'effet réseau:

Cycle de temps de sensibilisation (conférences,...)

Plates formes de crowdfunding (épargne locale pour ENR ou innovation)

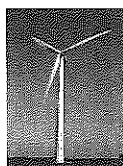
Acquisition partagée d'équipements et matériels (composteurs collectifs, véhicules et matériels performants,...)

Utilisation collective d'espaces publics «non productifs» (communication, animation, aménagement du terrain, équipements, ruches ...)

Cycle de formations pour bénévoles (sessions énergie, environnement pour les usagers des bâtiments publics,...)

Objectifs visés : implication de la population locale dans l'action territoriale

19



Projet de Maquette Budgétaire

Au regard des priorités territoriales (de même que régionales, nationales et européennes) :

• **Fléchage de 70 % de l'enveloppe LEADER**
Sur le volet transition énergétique : afin de conforter notre PCET et répondre aux besoins identifiés sur le territoire

• **Affectation au maxi de 30 % de l'enveloppe LEADER**
Sur le volet solidarités territoriales

En fonction du montant de la dotation Leader, une nouvelle répartition sera proposée afin de définir la répartition définitive

20



Maquette financière par fiches actions Leader 2014-2020 (montant Feader)

Transition énergétique : 1 850 000 €

Développer patrimoine basse consommation	940 000 €
Optimiser l'aménagement de l'espace	180 000 €
Accompagner l'économie locale durable	330 000 €
Une mobilité propre et alternative	400 000 €

Solidarités territoriales : 780 000 €

Aider à la transition numérique pour tous	220 000 €
Soutenir l'économie de proximité	270 000 €
Moderniser et mutualiser les services	230 000 €
Mobiliser acteurs du territoire et réseau	60 000 €

Coopération : 50 000 €

Ingénierie : 320 000 € dont 240 000 € (75 %) dédiés à l'animation PCET/TEPOS (volet transition énergétique)

21



Missions du Comité de Programmation : Sélection des projets à partir de critères énergie-climat-DD et spécificités Leader

Résultats attendus :

1. La transition énergétique :
 - Les 3 x 20 : TEP, CO²
2. Le développement durable :
 - Gains sociaux : bénéficiaires
 - Gains environnementaux : ressources
 - Gains économiques : emplois, VA, €
 - Gouvernance : implication

Les spécificités Leader

Besoins locaux (public large), innovation (exemplarité), partenariat (acteurs en réseau), évaluation (performance), communication (diffusion)

22



Composition du CP :

Avec des acteurs privés du conseil de développement (des 3 EPCI) du Sud Mayenne



Identifier les acteurs de la société civile à intégrer dans chacun des conseils de développement des 3 EPCI du Sud Mayenne

A minima : 4 acteurs par EPCI



Exemples de représentants



Clubs d'entreprises, JCE,
Associations locales dans le secteur de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'éducation populaire, de la mobilité, des services à la personne, ...
Individus



23



Sud Mayenne : énergies solidaires

Stratégie LEADER 2014-2020 du Sud Mayenne



Merci de votre participation



gal@sud-mayenne.com





Contrat d'objectifs et de moyens

20 14 – 2015 – 2016 – 2017

SOMMAIRE

- I. Activité artistique de l'établissement
- II. Inscription de l'établissement dans son environnement
- III. Rapport au public
- IV. Economie et organisation fonctionnelle de l'établissement

I. Activité artistique de l'établissement

1. Diffusion

1.1 – Spectacle vivant

1.2 – Arts visuels

I. Activité artistique de l'établissement

2. Création et accompagnement des artistes

2.1 – Résidences

2.2 – Coproductions, production déléguée,
soutien à la dramaturgie, aide au second projet

2.3 – Label Brut, collectif associé

2.4 – Le centre d'art contemporain labellisé et
son lieu d'exposition : la chapelle du Genêteil

II. Inscription de l'établissement dans son environnement

1. Préfiguration d'un pôle pour les arts de la manipulation et de la marionnette avec la scène conventionnée de Laval
2. Le Carré, centre ressources pour la Mayenne
3. Davantage de décentralisation
4. Un renforcement des partenariats
5. Communication

III. Rapport au public

1. Une fabrique de spectateurs
2. Une pratique artistique, une éducation artistique
3. Inscription dans les dispositifs culture santé –culture justice – culture sociale
4. Les actions du centre d'art
5. L'ouverture aux entreprises

IV. Economie et organisation fonctionnelle de l'établissement

1. L'équipe

DIRECTION GENERALE ET ARTISTIQUE		
Babette Masson, directrice		
DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE		
Maud Chéreau, administratrice		
Stéphane Grimbart, assistant	Caroline Forveille,	Donatienne Robin,
DIRECTION DE LA COMMUNICATION	DIRECTION DES ARTS VISUELS	DIRECTION TECHNIQUE
Christine Oudart, directrice de la communication et des relations	Bertrand Godot, directeur du service arts	Jacques Modin, Benoît Desnos, régisseur général
Emilie Lebarbé, chargée des relations publiques et de l'action culturelle - secteur spectacle vivant.	Antoine Avignon, chargé de la médiation et de l'action culturelle - secteur arts visuels	Eric Morisseau, régisseur plateau Laurent Auger, régisseur son Julien Ferrand, technicien son et lumière
Logique de pôles / organisation en mode projet - LEGENDE		
Pôle "Programmation"		
Pôle "Action culturelle - médiation- accueil public"		
Pôle "Administration - finances - partenariats"		
Pôle "Technique"		

IV. Economie et organisation fonctionnelle de l'établissement

2. Les locaux
3. Investissements
4. Mécénat
5. Budget

Décisions modificatives budgétaires 2014

Séance du 25 Novembre 2014

BUDGET PRINCIPAL

	DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS n° 6	Dépenses	Recettes
	<u>Ouverture de crédits complémentaires - matériel de gymnastique</u>		
401-2188-223	Autres immobilisations corporelles	1 000,00 €	
401-2182-200	Matériel de transport	-1 000,00 €	
	<i>Equilibre de la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>	
	<u>DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS n° 7</u>		
	<u>Ouverture de crédits complémentaires - organigramme clefs</u>		
411-2135-201	Installations générales	4 100,00	
401-2182-200	Matériel de transport	-4 100,00	
	<i>Equilibre de la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	
	<u>DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS n° 8</u>		
	<u>Ouverture de crédits complémentaires - porte local éducateurs -salle route de Laval</u>		
411B-2135-201	Installations générales	1 000,00	
401-2182-200	Matériel de transport	-1 000,00	
	<i>Equilibre de la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	



COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE LOCALE - 2013 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHATEAU GONTIER – BATIMENT INDUSTRIEL

La Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a confié à LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS en 2007 un traité de concession d'aménagement d'une durée de 10 ans lui permettant d'acquérir l'ensemble immobilier ARFEO d'une superficie de 4 495 m² situé 64 rue de la Libération à CHATEAU GONTIER/BAZOUGES.

1 – RAPPEL DE L'OPERATION

• Réalisation de l'investissement

- Coût achat du bâtiment	1 200 000 €
- Financement par emprunts	1 200 000 €
- Frais d'acquisition financés sur fonds propres	72 840 €

• Financement

Un prêt à taux variable et deux prêts à taux fixe, garantis à hauteur de 80% par les collectivités, ont été contractés pour un montant de 1 200 000 € (3 emprunts de 400 K€).
Fin 2013, le capital restant dû s'élève à 538 016 €.

• Location

Initialement, le bien était loué en crédit-bail à ARFEO pour un loyer annuel de 162 721 €.
Les modalités de calcul du loyer, précisées dans le crédit-bail, étaient les suivantes :

- Remboursement du capital
- Remboursement des intérêts
- Frais de gestion : 3,50% des loyers
- Frais fixes : 1 000 €/an (sauf 1^{ère} année : 10 000 €)

Le loyer avait été déterminé sur la base d'un taux d'intérêt de 4,70 %.

Suite à la liquidation de la société FAROE (ex ARFEO) et la résiliation du crédit-bail immobilier en février 2013, LMA loue le bâtiment à la société ATE, depuis le 18/02/2013, dans les conditions suivantes :

- Loyer : 75 000 € hors taxes et hors charges/an révisable avec l'indice des loyers commerciaux
- Taxe foncière et assurance payées par LMA refacturées au locataire
- Prix de cession au 18/02/2018 : 625 000 € HT

• Risque de l'opération

Le risque financier est à la charge du concessionnaire.

2 – EXERCICE 2013

- Résultat déficitaire cumulé au 31/12/2013	- 173 125 €
- Trésorerie au 31/12/2013	- 84 184 €

Le résultat déficitaire est expliqué par les frais d'acquisition comptabilisés en charges pour un montant de 72 840 € en début d'opération et la provision de la créance FAROE (nouvelle dénomination de la société ARFEO) constatée pour 103 625 € HT (loyer dernier trimestre 2012 + refacturation taxe foncière 2012 + loyer premier trimestre 2013). L'incidence comptable de la constatation du résultat déficitaire de l'opération dans le résultat d'exploitation en 2013 se traduit par une perte de 173 125 €.

Les charges financières sont en légère baisse en 2013 par rapport à 2012 (de 25 972 € à 21 530 €).

La situation de trésorerie se trouve détériorée par la baisse des loyers appliqué au nouveau locataire (75 000 € pour 162 721 €) malgré un dépôt de garantie de 6 250 € versé.

Par courrier en date du 20 juin 2013, la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier a demandé la clôture de la concession au 31.12.2013.

Afin de procéder à la résiliation de la concession d'aménagement, LMA a sollicité auprès de la Communauté de Communes une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % du montant de 665 000 € correspondant au Capital Restant Dû, au coût des travaux demandés par ATE et au prix des parcelles voisines.

LMA a obtenu un financement de la part de la Caisse d'Epargne mais en l'absence de réponse de la Communauté de Communes, le prêt n'a pas pu être mis en place et la concession n'a pas été résiliée.

3 – PREVISIONNEL

La société ATE a demandé à LMA de prendre en charge plusieurs travaux d'aménagement pour permettre l'installation de ses services administratifs mais aussi pour améliorer la fonctionnalité de l'espace de production.

Le coût total des travaux est estimé à 140 K€ HT, y compris les honoraires.

Le loyer après travaux s'élèvera à 90 000 € HT à compter du 1er avril 2014 suivant l'avenant au bail signé le 6 janvier 2014.

La promesse de vente au profit d'ATE entre le 1er septembre 2017 et le 31 janvier 2018 a fait l'objet d'un modificatif : le prix de cession a évolué de 625 000 € à 700 000 €.

Une subvention du Conseil Général, estimée à 20% du coût des travaux, a été sollicitée. Le besoin de financement lié aux travaux serait donc de 112 K€.

Compte tenu du changement d'exploitant, de la modification du cadre juridique de location du bâtiment, de la baisse significative du loyer, le compte rendu prévoit une année d'exploitation en 2014 avant la clôture du traité de concession début 2015, sous réserve d'une garantie d'emprunt accordée par la collectivité.

Au terme de l'opération fin 2014, le résultat actualisé attendu est un déficit de 236 477 €, expliqué par les données et évolutions suivantes :

- Evolution des loyers : le loyer 2014 correspond aux loyers appelés à ATE
- La subvention du Conseil Général est reprise, suivant le cadencement des amortissements, pour 2 100 € en 2014
- Les assurances et impôts (refacturés) font l'objet d'une évolution estimée à 2 %
- La rémunération de gestion égale à 3,5% des loyers
- La rémunération de liquidation a été comptabilisée à hauteur de 5 000 € (prévu 10 000 € à la convention)
- Les charges financières évaluées en 2007 à 336 383 € devraient être ramenées à 221 229 € soit un gain de 115 154 € sur la durée du prêt
- La dotation aux amortissements est portée à 130 500 € pour 2014 suite à la réalisation des travaux d'aménagement pour un montant de 140 000 € amortis sur 10 ans à compter du 01/04/2014
- Une provision a été constituée du montant des créances FAROE 2013 soit 43 859 € pour un montant cumulé de 103 625 €
- Des frais non prévus à la convention sont comptabilisés pour une charge globale de 60 € :
 - Intérêts moratoires suite au dégrèvement de la taxe foncière 439 €
 - Frais bancaires pour mise en place des prêts -450 €
 - Frais divers -49 €

